

Fonds central des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2018

Le 10 octobre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics du Fonds central des Forces canadiennes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds central des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds central des Forces canadiennes au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Fonds central des Forces canadiennes

Situation financière

Au 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie (note 4)	15 892 631	-
Intérêts courus et dividendes à recevoir	198 659	243 660
Comptes clients (note 5)	72 628 828	70 689 432
Frais payés d'avance	1 618 242	175 132
Tranche des prêts-projets exigibles échéant à moins de un an (note 6)	2 421 635	1 887 492
	<u>92 759 995</u>	<u>72 995 716</u>
Autres éléments d'actifs		
Prêts-projets exigibles (note 6)	37 146 401	38 374 730
Placements à long terme (note 7)	167 767,088	177 532 440
Placements en actions (note 8)	19 212 351	20 767 619
	<u>316 885 835</u>	<u>309 670 505</u>
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (note 4)	-	3 509 060
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 5)	20 659 055	15 246 533
Passif en fiducie (note 9)	<u>165 612 256</u>	<u>152 310 139</u>
	186 271 311	171 065 732
Actif net	<u>130 614 524</u>	<u>138 604 773</u>
	<u>316 885 835</u>	<u>309 670 505</u>

Approuvé par le conseil des Biens non publics,


_____, Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Résultats et évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Produits des activités de fonctionnement		
Dividendes et intérêts	4 432 914	4 583 587
Gain réalisé sur la vente de placements de portefeuille	9 316 823	11 080 366
Variation de la perte non réalisée sur les placements de portefeuille (note 7)	(3 560 090)	(685 138)
Intérêts sur les prêts	1 589 387	944 126
Perte liée au Complexe Queensway (note 8)	(342 626)	(54 580)
Perte liée à la propriété de la rue Lisgar (note 8)	(75 589)	(228 354)
Gain lié à la propriété de la rue Michael (note 8)	219 332	44 292
Frais de garantie de réassurance (note 10)	250 000	250 000
Autres	1 004 272	990 523
	<u>12 834 423</u>	<u>16 924 822</u>
Charges des activités de fonctionnement		
Gestion du FCFC	375 745	276 314
Intérêts versés aux fonds des bases/escadres, aux mess et aux fiducies	8 048 460	8 306 721
Frais d'utilisation des SBMFC (note 11)	350 000	350 000
Services de placement	281 950	285 598
Autres	319 356	895 963
	<u>9 375 511</u>	<u>10 114 596</u>
Produits de fonctionnement nets avant les contributions du FCFC	3 458 912	6 810 226
Contributions du FCFC (note 12)		
Services et fonctionnement des FNP	11 556 159	9 032 232
Charge nette avant les autres éléments	(8 097 247)	(2 222 006)
Contribution de la Financière SISIP (note 11)	24 000 000	25 000 000
Réduction de valeur du montant à recevoir des SBMFC (note 11)	(23 893 002)	-
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(7 990 249)	22 777 994
Actif net à l'ouverture de l'exercice	138 604 773	115 826 779
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>130 614 524</u>	<u>138 604 773</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(7 990 249)	22 777 994
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain réalisé sur la vente de placements de portefeuille	(9 316 823)	(11 080 366)
Perte non réalisée sur les placements de portefeuille	3 560 090	685 138
Perte liée au Complexe Queensway	342 626	54 580
Perte liée à la propriété de la rue Lisgar	75 589	228 354
Cession d'un placement en actions – propriété de la rue Lisgar	156 385	-
Gain lié à la propriété de la rue Michael	(219 332)	(44 292)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus et dividendes à recevoir	45 001	(9 778)
Comptes clients	(1 939 396)	(3 503 054)
Frais payés d'avance	(1 443 110)	51 051
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 412 522	1 349 813
Passif en fiducie	13 302 117	1 863 455
	<u>1 985 420</u>	<u>12 372 895</u>
Activités d'investissement		
Décaissements du portefeuille	20 000 000	-
Produits (achats) de prêts-projets exigibles, montant net	694 186	(13 596 401)
Achats de placements de portefeuille, montant net	(4 477 915)	(4 573 807)
Vente de la propriété de la rue Lisgar – produit	1 200 000	-
	<u>17 416 271</u>	<u>(18 170 208)</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	19 401 691	(5 797 313)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de l'exercice	<u>(3 509 060)</u>	2 288 253
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de l'exercice	<u>15 892 631</u>	<u>(3 509 060)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

1 Nature des activités

Le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) a été établi par le chef d'état-major de la défense (CEMD) le 1^{er} février 1968 en vertu des articles 2 et 38 à 41 de la Loi sur la défense nationale afin de fournir des services bancaires aux unités et aux fiduciaires des fonds non publics et de fournir une aide financière aux unités pour la mise en place et l'amélioration des mess et des installations récréatives et sociales au bénéfice des membres des Forces canadiennes et des personnes à leur charge. C'est au directeur général des BNP qu'incombe la responsabilité qui lui a été déléguée par le CEMD de diriger les activités du FCFC.

En vertu de la partie 1 de la Loi de l'impôt sur le revenu, le FCFC est exempté du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics (Canada).

Une partie importante des transactions rapportées dans les présents états financiers ont trait aux activités des bases militaires.

2 Sommaire des principales méthodes comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (note 1).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de soldes bancaires, de placements à court terme et de la trésorerie détenue par les courtiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le FCFC évalue initialement ses placements de portefeuille à leur juste valeur. La juste valeur des placements de portefeuille est déterminée selon des propositions de prix publiées sur le marché actif à la fin de l'exercice. Les changements de la juste valeur sont présentés dans l'état des résultats et évolution de l'actif net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les participations dans le Complexe Queensway (CQ) et la propriété de la rue Michael sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Tous les autres éléments d'actif et de passif financiers sont ensuite évalués au coût amorti.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Coût des transactions

Les coûts des transactions sont présentés dans l'état des résultats et évolution de l'actif net de la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf pour les instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

Comptabilisation des produits

Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre d'éléments à recevoir ou reçus si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les NCCOSBL, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif présentés et de passif ainsi que sur les montants des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et des charges durant l'exercice.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette estimative des comptes clients, des prêts-projets exigibles et des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour l'exercice visé.

3 Instruments financiers et gestion du risque

Le FCFC est exposé à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque du FCFC ainsi que des concentrations de risques.

Le FCFC n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'intérêts courus à recevoir, de comptes clients, de prêts-projets exigibles et de placements à long terme. En général, le FCFC place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des obligations du gouvernement du Canada ou de gouvernements provinciaux, dans des obligations émises par des sociétés à cote de crédit élevée ainsi que dans des acceptations bancaires.

Le FCFC n'exige pas de biens en garantie ou de valeurs pour soutenir des prêts-projets consentis aux bases militaires et aux navires, de sorte que de tels prêts comportent un élément de risque de crédit. Les pertes dues aux montants non recouvrables ont toutefois été traditionnellement peu élevées en partie parce que le FCFC administre les soldes en trésorerie de la plupart de ses comptes créditeurs.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FCFC éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés aux passifs financiers, qui se composent des comptes fournisseurs et de retenues à percevoir des employés.

Le FCFC se prémunit contre ce risque en ayant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour s'acquitter de ses obligations, et la direction établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin dans l'avenir. Le FCFC maintient une facilité de crédit d'exploitation de 10 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 %.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change.

L'exposition du FCFC au risque de change est principalement liée à la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au 31 mars 2018, environ 23 600 000 \$ de dollars en placements à long terme du FCFC (23 500 000 \$ en 2017) sont exposés aux fluctuations du dollar américain.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition des placements à long terme au risque de taux d'intérêt est expliquée à la note 7. Le FCFC verse des intérêts sur le passif net en fiducie aux unités et les fonds selon le taux préférentiel bancaire ou le taux de rendement des placements du FCFC.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables négociés sur le marché.

L'autre risque de prix ayant un effet sur les placements à long terme est expliqué à la note 7.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Changements relatifs aux risques

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels le FCFC est exposé par rapport à l'exercice précédent.

4 Compte bancaire central

Le FCFC conserve de la trésorerie dans son compte bancaire central au nom d'autres fonds, fiducies et unités. Le produit d'intérêts sur ces fonds sont enregistrés comme des produits du FCFC. Le FCFC verse une somme aux fiducies, aux unités et aux fonds respectifs pour la trésorerie gérée en leur nom. Les bases, les escadres, les fonds et les mess obtiennent un taux de 3 % et peuvent opter soit pour le taux préférentiel bancaire plus 0,25 %, soit pour le taux de rendement des placements du FCFC moins 0,5 % pour son solde en trésorerie qui excède le passif du FCFC, tandis que les comptes en fiducie obtiennent un taux variable selon les soldes en trésorerie et les options retenues. Ces montants sont comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état des résultats et évolution de l'actif net.

5 Comptes clients et comptes fournisseurs et charges à payer

Dans le cadre du projet de gestion des relations avec la clientèle approuvé par le conseil des Biens non publics, le FCFC prend en charge et gère les comptes clients et les comptes fournisseurs et charges à payer de toutes les activités entreprises par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), les bases, les escadres, les fonds et les mess, les Économats des Forces canadiennes (CANEX), les activités d'intérêt particulier et les mess.

Les comptes clients sont composés des éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
CANEX	63 945 036	61 427 060
SBMFC	110 684	128 945
FFM	298 743	610 235
Financière SISIP	4 172	531 002
Base/escadres/fonds/mess	4 378 119	3 353 529
	<hr/>	<hr/>
Comptes clients et autres	68 736 754	66 050 771
	4 421 851	5 168 438
	<hr/>	<hr/>
Moins les provisions pour créances douteuses	73 158 605	71 219 209
	529 777	529 777
	<hr/>	<hr/>
	72 628 828	70 689 432
	<hr/>	<hr/>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

En ce qui concerne les comptes clients qui sont pris en charge pour CANEX, environ 61 300 000 \$ (environ 58 700 000 \$ en 2017) représentent des plans de crédit sans intérêt de CANEX offerts aux clients admissibles et la différence représente des comptes clients. Les plans de crédit de CANEX offrent des modalités de remboursement qui varient de un an à trois ans.

Au 31 mars 2018, un montant de 639 363 \$ (61 736 \$ au 31 mars 2017) de remises gouvernementales nettes au titre de la taxe de vente est inclus dans les comptes clients.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont composés des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
CANEX	6 812 488	5 710 957
SBMFC	6 068 548	1 797 911
FFM	113 592	123 315
Financière SISIP	87 105	93 955
Base/escadres/fonds/mess	4 844 890	4 403 174
	<hr/>	<hr/>
	17 926 623	12 138 312
Comptes fournisseurs et autres dettes	2 732 432	3 108 222
	<hr/>	<hr/>
	20 659 055	15 246 534

6 Prêts-projets exigibles

Le FCFC consent des prêts non garantis aux bases militaires et aux navires afin de participer au financement de projets d'investissement. Le FCFC consent un crédit de fonds de roulement sans intérêt aux unités en opération de déploiement pour la durée de leur déploiement. Depuis mai 2002, les navires peuvent obtenir une marge de crédit pour leur compte bancaire central lorsqu'ils sont en déploiement dans le cadre de diverses missions au lieu de demander un prêt sans intérêt. Les prêts consentis à CANEX et aux bases portent intérêt à un taux de 4 %. Les modalités de remboursement vont de 3 à 20 ans. Périodiquement, le conseil des Biens non publics approuve l'exonération totale ou partielle de soldes de prêts particuliers. Aucun prêt n'a été radié au cours des exercices 2018 et 2017.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Prêts portant intérêt	37 473 986	24 099 447
Prêts sans intérêt	2 094 050	16 162 775
	<hr/>	<hr/>
	39 568 036	40 262 222
Moins la tranche échéant à moins de un an	2 421 635	1 887 492
	<hr/>	<hr/>
	37 146 401	38 374 730
	<hr/>	<hr/>

7 Placements à long terme

	2018		2017	
	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 413 787	3 413 805	2 170 176	2 204 559
Titres à revenu fixe	64 035 329	66 818 053	66 461 335	67 971 230
Actions canadiennes	49 736 445	44 498 780	51 534 924	42 917 975
Actions internationales	50 581 527	35 477 684	57 366 005	43 321 072
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	167 767 088	150 208 322	177 532 440	156 414 836
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Les placements de portefeuille sont gérés par des gestionnaires de placement externes sous la direction du comité de placement, qui rend des comptes au conseil des Biens non publics.

Risque de taux d'intérêt

Le FCFC gère son exposition au risque de taux d'intérêt par l'entremise de placements dans le fonds d'obligations canadien mentionné ci-dessus. Ce fonds diminue son risque de taux d'intérêt grâce à l'échelonnement des échéances des placements de portefeuille. L'échelonnement des échéances aide à réaliser un rendement moyen plus élevé tout en limitant l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

Risques de marché et de crédit

La diversification des placements dans différents secteurs d'activité et auprès de sociétés de taille différente atténue le risque et la volatilité liés au rendement du capital investi.

Retraits du portefeuille

Un montant de 20 000 000 \$ a été retiré du portefeuille en avril 2017 afin d'accroître les liquidités pour soutenir les opérations en trésorerie.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

8 Placements en actions

	2018 \$	2017 \$
Participation dans le Complexe Queensway	14 701 442	15 044 068
Participation dans la propriété de la rue Lisgar	-	1 431 974
Participation dans la propriété de la rue Michael	4 510 909	4 291 577
	<hr/>	<hr/>
	19 212 351	20 767 619

Participation dans le Complexe Queensway (CQ)

Le CQ est comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence. Le FCFC a acheté le CQ le 24 décembre 2009 pour 56 800 000 \$, une tranche de 18 000 000 \$ ayant été versée au moment de l'achat et le solde de 38 800 000 \$ ayant été financé au moyen d'une créance à long terme. Le complexe immobilier est situé aux 4200 et 4210, rue Labelle, ainsi qu'au 1223, rue Michael.

La participation dans le CQ au 31 mars est présentée ci-dessous :

État de l'actif net du CQ au 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Total de l'actif	46 216 370	48 165 540
Total du passif	31 514 928	33 121 472
	<hr/>	<hr/>
Actif net	14 701 442	15 044 068

État des résultats du CQ pour l'exercice clos le 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Produits de location	9 187 058	9 302 836
Charges de location	9 529 684	9 357 416
	<hr/>	<hr/>
Perte de l'exercice	(342 626)	(54 580)

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Flux de trésorerie du CQ pour l'exercice clos le 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 743 459	2 008 507
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 960 479)	(2 226)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(744 579)	(901 929)
	<u>38 401</u>	<u>1 104 352</u>

Participation dans la propriété de la rue Lisgar

La propriété de la rue Lisgar est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette propriété est située au 66, rue Lisgar, à Ottawa. Le FCFC a fait l'acquisition de la propriété de la rue Lisgar le 3 octobre 2014, au coût de 1 700 000 \$.

Le 20 juin 2017, le FCFC a finalisé la vente de la propriété de la rue Lisgar pour 1 200 000 \$. Le prix de vente reflétait la valeur comptable nette de la propriété.

La participation dans la propriété de la rue Lisgar au 31 mars est présentée ci-dessous :

État de l'actif net de la propriété de la rue Lisgar au 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Total de l'actif	-	1 443 871
Total du passif	-	11 897
Actif net	<u>-</u>	<u>1 431 974</u>

État des résultats de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars

	2018	2017
	\$	\$
Produits de location	-	42 128
Charges de location	75 589	270 482
Perte de l'exercice	<u>(75 589)</u>	<u>(228 354)</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

Flux de trésorerie de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 275 589)	(228 354)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 200 000	-
	<u>(75 589)</u>	<u>(228 364)</u>

Participation dans la propriété de la rue Michael

La propriété de la rue Michael est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le FCFC a fait l'acquisition de la propriété de la rue Michael le 1^{er} septembre 2015 au coût de 4 500 000 \$. La propriété est située au 1209, rue Michael, à Ottawa.

La participation dans la propriété de la rue Michael au 31 mars est présentée ci-dessous :

État de l'actif net de la propriété de la rue Michael au 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Total de l'actif	4 613 917	4 452 759
Total du passif	<u>103 008</u>	<u>161 182</u>
Actif net	<u>4 510 909</u>	<u>4 291 577</u>

État des résultats de la propriété de la rue Michael pour l'exercice clos le 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Produits de location	793 141	623 094
Charges de location	<u>573 809</u>	<u>578 802</u>
Bénéfice net de l'exercice	<u>219 332</u>	<u>44 292</u>

Flux de trésorerie de la propriété de la rue Michael pour l'exercice clos le 31 mars

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>219 332</u>	<u>44 292</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

9 Passif en fiducie

Le FCFC détient des actifs en fiducie au nom des entités énumérées dans le tableau suivant :

	2018 \$	2017 \$
Fonds des bases/mess	101 994 838	98 184 099
CANEX	25 577 353	29 544 434
SBMFC	(2 597 008)	(14 878 418)
FFM	19 219 701	17 511 547
Musée, Fonds régimentaires et autres (Club des CMR)	13 818 223	14 618 568
Régime de retraite et avantages sociaux des FNP	4 360 425	3 820 798
CQ/Lisgar/Michael	3 230 494	3 305 879
Financière SISIP	8 230	203 232
	<u>165 612 256</u>	<u>152 310 139</u>

10 Frais de garantie de réassurance

Le FCFC a un passif éventuel d'un maximum de 100 000 000 \$ dans le cadre des couvertures de réassurance de la Financière SISIP pour les efforts canadiens en temps de guerre. Les frais annuels sont de 0,25 % du montant de la garantie. Ces frais ont été comptabilisés à leur valeur comptable, selon le montant convenu par les gestionnaires des deux organisations.

11 Opérations entre apparentés

Les Biens non publics (BNP), tels qu'ils sont définis dans la Loi sur la défense nationale, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC). Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (CANEX et la Financière SISIP).

En vertu de la Loi sur la défense nationale, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tels l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

Les produits et les charges estimatifs des BNP se situent à environ 440 000 000 \$ et 436 000 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2018, et les avoirs nets à 784 000 000 \$ pour l'exercice clos à cette même date. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé des frais de comptabilité de 350 000 \$ (350 000 \$ en 2017) au FCFC pour des services rendus. Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées.

Au cours de l'exercice, en plus des cotisations annuelles de la Financière SISIP, un montant additionnel de 24 000 000 \$ (25 000 000 \$ en 2017) a été versé au FCFC afin de financer les programmes des BNP, son

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2018

capital et ses activités, ainsi que ses projets de maintenance. Le FCFC a réduit le montant à recevoir des SBMFC de 23 893 002 \$ pour rendre compte des cotisations spéciales au titre de la capitalisation des régimes de retraite et des autres coûts liés au personnel des FNP.

12 Contribution du FCFC

Au cours de l'exercice, le FCFC a remis 11 556 159 \$ (9 032 232 \$ en 2017) aux SBMFC, ce qui représente un soutien financier aux FNP pour des activités telles que des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information, des programmes d'assurance consolidés et des frais d'exploitation généraux.

13 Passif éventuel

Le FCFC a un passif éventuel de 44 000 \$ (44 000 \$ en 2017) relatif à des lettres de crédit consenties à diverses régies des alcools provinciales au nom des mess d'unités.

Le FCFC, CANEX et la Financière SISIP ont également fourni à la Banque de Montréal une lettre de reconnaissance afin de financer tout défaut de paiement dans le remboursement de créances à long terme que doit effectuer le CQ. Au 31 mars 2018, la dette à long terme du CQ s'élevait à 30 938 348 \$ (32 229 809 \$ au 31 mars 2017).

14 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.